

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 4 (1928-1929)

Heft: 1

Artikel: Billet du jour

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-704345>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

andern, über seine Zeit frei Verfügenden, besetzt findet? Vielleicht sind es nur wenige Hunderte, die in Ausübung einer Bürgerpflicht ohne eigene Schuld solcherlei Hint-ansetzung erduldet haben. Doch «möchten es nur deren einhundert sein», verdienten sie es, vor Aehnlichem bewahrt zu werden. Bei ihnen allen wird das Gefühl für Recht und Billigkeit verletzt, lehnt sich im Innersten etwas auf gegen den, der das hätte verhüten können. Und da sie sich nicht zu helfen wissen, lenken sie ihren Groll ganz einfach auf den Ursacher, den Militärdienst, von dem es sich von nun an nach Vermögen zu drücken gilt.

Wer zu solchen Erscheinungen, ob auch unbeabsichtigter- oder gedankenloserweise beiträgt, wird sich endlich zu überzeugen haben, dass er sich mitschuldig macht am «Antimilitarismus» dieser Spezies. Damit aber versündigt er sich gegen sein eigenes Land. Die Schwere dieser Anklage richtet sich nach dem Masse, in welchem der einzelne, einmal auf die Folgen aufmerksam gemacht, in der benachteiligenden Behandlung militärflichtiger Untergebener verharrt.

Geiess wird bereits ein Teil des Opfers, das dem Diensttuenden zugemutet wird, auf den Arbeitgeber abgewälzt, wenn man von diesem verlangt, dass er Störungen im Geschäft und Betrieb, wie sie im Gefolge wiederholter Abwesenheit des Angestellten oder Arbeiters üblich sind, und dazu noch Opfer an Geld auf sich nimmt. Denn es kommt ja noch hinzu, dass jene tüchtigen Leute oft in wichtigsten Produktionsperioden und Saisonzeiten aufgeboten werden und Einstellung von Aushilfskräften nötig machen, wobei man überdies noch dem Diensttuenden mit der Ausrichtung einer Quote seines Gehaltes oder Lohnes die Ausübung seiner Bürgerpflicht erleichtern sollte. Denn hier ist eine zweite Quelle der Verärgerung, die zu stopfen vielfach in der Macht des Prinzipals liegt. Wenn dieser dem Personal bei Vergütung des Lohnausfalls möglichst entgegenkommt, unterstützt er die Dienstfreude und söhnt den mit Sorgen einrückenden Militärflichtigen mit seinem Marschbefehl aus.

So steht denn Kaufleuten, Industriellen und Gewerbetreibenden ein weites Feld der Betätigung gegen den Antimilitarismus der dritten Gruppe und damit die prächtige Gelegenheit offen, sich aktiv in den Dienst der vaterländischen Gesinnung der Bürger zustellen. Wir zweifeln keinen Augenblick daran, dass alle, die guten Willens sind, nach dem Grade ihrer wirtschaftlichen Befähigung für die Dienstfreude der Militärflichtigen das Mögliche beitragen werden. Wissen sie doch, dass auch die Rückwirkung auf die Auffassung der beruflichen Pflichten nicht ausbleibt. Wenn sie dem Soldaten im Betriebe dann gar noch ermöglichen, ohne grosse finanzielle Einbusse zu avancieren, wird es ihnen doppelt verdeutlicht werden, dass die Nachteile, die die dienstlichen Absenzen mit sich bringen, reichlich aufgewogen werden durch die wachsende Zuverlässigkeit dieser Leute. Man braucht kein Geheimnis aus der Erfahrung zu machen, dass flotte, auf ihre Autorität und Auszeichnung stolze Unteroffiziere fast ausnahmslos tüchtige, angreifende, sich verständig einordnende, pflichttreue Bevölkerungsmenschen sind. Wer sich seine Mitarbeiter mit Vorliebe aus den Soldaten und Unteroffizieren rekrutiert, hat gleichzeitig geschäftlichen Vorteil für sich.

Diese jedem Beobachter vertraute Tatsache darf jedoch für die Einstellung nicht massgebend sein. Die zivile Rücksichtnahme auf die Soldaten jeden Grades muss vielmehr deshalb zur Landläufigkeit, zu einem fest verwurzelten Schweizer Brauch werden, weil damit diejenigen aus einer widernatürlichen Militärgegnerschaft

erlöst werden, die im Grunde es sich zur Ehre anrechneten, den Dienst willig und pflichtgemäß zu bestehen, und die es nicht verwinden können, dass ihre durch äusserre Umstände verschuldeten Verärgerung und Dienstüberdrückigkeit sie vor der öffentlichen Meinung in die Nachbarschaft der anders gearteten Antimilitaristen gerückt hat.

Billet du jour.

L'été une fois de plus est fini. Nos sections ont montré une louable activité et vont prendre un repos bien mérité. Sans doute on aurait pu faire mieux car rien n'est parfait en ce monde; mais il faut avouer que la chaleur terrible que nous avons subie n'a pas été sans arrêter l'ardeur de nos sous-officiers!

En effet, il faut un beau mépris de la fatigue pour aller s'exercer au milieu d'un champ sous un soleil de feu au lancement de la grenade où à la course d'obstacles... J'applaudis à tout rompre la section de Genève si chère à Maridor qui organise durant la belle saison des courses de montagne des plus réussies. Si nos amis des bords du Léman n'ont pas eu de chance lors de leur excursion du Lac Noir ils sauront se rattraper en une autre circonstance! Voilà du vrai entraînement celui qui consiste à faire de belles ascensions dans le massif du Mont-Blanc, les 8 et 9 septembre!

*

L'été est fini et les camarades vont sûrement profiter des derniers beaux jours pour reprendre une activité effective. L'hiver est bientôt là; pendant la mauvaise saison, à part les courses de skis, ou en est réduit à faire de la stratégie en chambre; conférences, cours, lectures en commun, voilà certes de belles perspectives moins nous connaissons plus d'un sous-officier qui préfère le grand air à la tiédeur des chambres de théorie!

Donc au travail! pour que l'automne 1928 donne de bons résultats. Les manœuvres qui viennent de se terminer n'ont pas toujours été favorisées par le beau temps mais elles ont montré un bel élan de la part de la troupe et de ses chefs. Nous assistons enfin à un regain d'activité militaire suisse qui réjouit le cœur de tous les patriotes.

Nos milices contiennent à être citées en exemple dans le monde entier. Le fameux général von Seeck parlait récemment de la prochaine guerre (eh oui!) et préconisait l'armement de l'Allemagne sur notre modèle. Soyons fiers!

D'autre part on se souvient qu'avant la guerre de 1914 l'Angleterre envoyait des missions nombreuses (jusqu'à 60 officiers) chez nous pour étudier notre armée. Un récent Article de F. F. Roget dans le «Journal de Genève» précise ce point en ces termes.

Dès le début du siècle le gouvernement anglais s'était trouvé dans le cas d'envisager une réédition — cette fois contre l'empire allemand — de ses «Guerres contre Napoléon Ier». Or, c'est à R. B. Haldane, juriste écossais et philosophe de l'école de Hegel, mon contemporain et l'un de mes amis personnels lors de mon professorat aux universités d'Ecosse, qu'échut la tâche de munir, comme homme d'Etat, le gouvernement britannique des moyens de se mesurer, les armes à la main, en Belgique et en France, avec la puissance politique des Hohenzollern. Ce Haldane partageait au plus haut degré les sympathies naturelles ainsi que le tour d'esprit des Anglais fréquentant depuis plus d'un siècle l'Allemagne de Goethe, de Kant, de Blücher et du prince consort époux

de la reine Victoria. Paradoxe cruel que beaucoup d'Anglais n'ont pas su décomposer immédiatement en ses termes rationnels: un pupille de l'Allemagne libérale était appelé à se dresser contre la dynastie prussienne au nom du libéralisme anglais resté fidèle à la meilleure Allemagne!

Comme ministre de la guerre, Haldane trouva ses bureaux engagés dans un débat décisif qui le mit en rapport avec nos milices suisses d'une manière inattendue. De naissance et par sa culture civique, il était imbu du principe anglais, formé graduellement par l'histoire, que le service militaire n'est pas tant une obligation d'Etat ou un devoir national que l'objet d'un contrat auquel le libre citoyen se prête à titre individuel et qui est lié à un salaire convenu. Les mœurs et une pratique séculaire s'accordaient pour que l'armée britannique professionnelle fût reconstituée sur ses fondements héréditaires. Aucun gouvernement n'aurait pu alors faire entorse au principe à la fois social et politique de l'engagement volontaire au service de l'Etat.

Par de profondes réformes administratives et d'ordre technique, Haldane construisit une excellente armée de premier choc rapidement mobilisable et immédiatement transportable. Mais cela ne pouvait suffire. Il fallait songer aux lendemains de bataille. Aussi Haldane remit-il sur pied toute l'organisation des milices, volontaires encore, qui dataient du temps des guerres avec Napoléon. C'est ici que, par l'intermédiaire de ses officiers observateurs, il entra en contact avec les méthodes d'instruction et les manœuvres d'automne des militaires suisses, créant, toujours par le rouage de l'enrôlement libre, une armée dite territoriale qui devint auxiliaire de l'armée de métier en ce que les unités s'engagèrent à servir en dehors du territoire. Un problème capital restait à résoudre: l'enrôlement volontaire, dans le cas où le drapeau étant insulté ou la partie menacée, un si grand nombre d'hommes viendraient sur le rang que les officiers de troupe et les instructeurs seraient débordés. Pour porter remède à ce déficit Haldane eut recours au prestige social que confère aux écoles et universités anglaises le fait qu'elles ne sont pas des institutions officielles, ce qui est un autre trait du caractère britannique. Les «cadets» se préparèrent à exercer le commandement.

Pour en venir à la dernière guerre, ce n'est qu'en 1916 que le principe d'une obligation formelle de servir — obligation toute temporaire — fut expressément imposé au citoyen anglais par les circonstances.

Dès le commencement de son travail de réforme et de réorganisation, Haldane poursuivit une action parallèle à celle de la «National Service League» en s'abouchant avec diverses personnalités suisses, notamment avec le colonel Camille Favre, dont les avis étaient très appréciés au «War office», et M. F.-F. Roget lui-même, qui trouva les portes largement ouvertes en Angleterre.

Jaurès, le grand tribun socialiste français, assassiné en août 1914 au début de la guerre avait aussi (nous l'avons déjà souligné plusieurs fois) la même excellente opinion de nos soldats!

*

La lecture des grandes hommes est toujours captivante. Un journaliste, Mr. Sylvester Vierek est allé interroger le maréchal Joffre à Paris à l'occasion du 14 anniversaire de la victoire française de la Marne. Passons sur les détails de l'entrevue mais citons quelques opinions du grand soldat:

«La guerre m'a enseigné la valeur de la paix!»

«Le meilleur moyen d'assurer la paix est d'être fort!» (dédié aux socialistes antimilitaristes! réd.). A une question: «N'aurons-nous jamais d'autres guerres?» Joffre a répondu:

— Il existe une tendance évolutrice dans l'histoire, pour ce qui concerne les guerres. Elles deviennent générales, environ une fois tous les siècles. C'est-à-dire que chaque siècle semble comporter sa guerre générale. Par ce terme, j'entends une guerre qui entraîne toutes les puissances civilisées. Une guerre entre deux grandes puissances affecte toujours les neutres. Par suite, les peuples sont entraînés un par un dans un conflit qui devient général, par nécessité.

Cette tendance au renouvellement des guerres générales pourrait être neutralisée par l'entrée dans l'histoire d'un facteur entièrement nouveau. Je ne le vois pas poindre à l'horizon.

Le fameux capitaine n'a pas l'habitude de parler pour la galerie! Puissions-nous rester prêts chez nous, puisque les neutres sont toujours affectés par un conflit général!

D.

P. S. **Erratum.** Dans le récent article sur les drapeaux de Fribourg, j'avais écrit les **hampes** et le typo a imprimé les **Lampes**!... Chacun aura déjà corrigé! —

Souvenirs militaires.

Le 25 juillet 1888, il y a 40 ans, le drapeau du bataillon de carabiniers 2 flottait au sommet de la Gemmi.

Parti le dimanche à 11 h. 30 de Fribourg par train spécial jusqu'à Berne, de là départ à 2 heures après-midi, le bataillon cantonnait le soir à Münsingen, le lundi à Reichenbach, le mardi à Kandersteg, le mercredi à Loèche-les-Bains, où les jambes nous faisaient bien mal, ayant manœuvré le long de la route jusqu'au pied de la montagne, et ensuite la descente sur Loèche avec sac paqueté et capote roulée.

Manœuvres encore le jeudi jusqu'à Sierre, et le vendredi jusqu'à Sion où nous arrivions vers 10 heures du matin. De là, les compagnies furent dirigées vers leurs cantons respectifs.

Le bataillon commandé par le major de Westerweller de Genève était alors composé de troupes de quatre cantons: I^{re} compagnie Fribourg, II^e Neuchâtel, III^e Genève et IV^e Valais; la compagnie de Neuchâtel avait pour chef le capitaine Alfred Bourquin.

Nos confédérés valaisans ne se sont pas contentés de regarder passer les carabiniers; à Louèche, Sierre et à Sion, dégustation des délicieux crus du pays, il y faisait si chaud. Jamais les sergents-majors n'eurent autant de peine à rassembler leurs compagnies pour le départ que ce dernier jour à Sion.

Mais le plus beau souvenir de ce cours fut l'inspection du bataillon au sommet de la Gemmi, par le Colonel divisionnaire Lecomte, adjutant 1^{er}-lieutenant Feyler.

Les compagnies alignées près du petit lac, au milieu le drapeau à croix blanche, flottant sous un soleil éclatant qui faisait ressortir les tuniques vertes sur le tapis de neige fraîche.

Dans une brève et patriotique allocution, le colonel divisionnaire parla de la grandeur et de la beauté de la mission du soldat suisse.

Et nous, les carabiniers, au garde-à-vous, à 2300 mètres d'altitude, entourés de sommets blancs de nos Alpes, nous avions le cœur ému; bien des larmes furtives ont coulé, car nous sentions combien nous l'aimions